

---

# La langue française en Acadie du Nouveau- Brunswick, symbole d'appartenance, mais pas seulement...

---

Annette Boudreau  
*Département d'études françaises*  
*Université de Moncton*

Parler d'identité en Acadie, et surtout en Acadie du Nouveau-Brunswick, c'est plus souvent qu'autrement parler de la langue. Dans une province majoritairement anglophone à 65 %, les francophones se distinguent et s'identifient fortement par le biais de leur langue maternelle, que celle-ci soit parlée dans toutes les sphères de l'activité humaine ou qu'elle soit réservée aux activités scolaires et familiales comme c'est le cas pour de nombreux Acadiens et Acadiennes, qui doivent gagner leur vie dans des entreprises où la langue de travail est, sans contredit, l'anglais. Pour les porte-parole officiels acadiens telles la SAANB (Société nationale des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick), la SNA (Société nationale de l'Acadie), la FANE (Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Écosse), la SSTA (Société Saint-Thomas d'Aquin à l'Île-du-Prince-Édouard), la lutte pour l'obtention des lois garantissant les droits linguistiques des « minoritaires » constitue des préoccupations majeures, ce qui hisse la langue française au rang de symbole par excellence d'une identité privilégiée.

Par contre, si la langue française en Acadie constitue le pivot premier autour duquel gravitent les interrogations identitaires, pour le meilleur ou pour le pire – le meilleur en ce qu'il donne à la communauté un certain sentiment d'appartenance, le pire en ce qu'il peut l'enfermer dans un nationalisme étroit marqué par l'exclusion de l'autre – les rapports entretenus à son égard par ses locuteurs et locutrices ne sont guère marqués par la sérénité. En effet, ceux-ci sont caractérisés par l'ambivalence et l'ambiguïté, ce qui est le propre des sociétés diglossiques dont fait partie l'Acadie, si l'on considère que la caractéristique principale de la diglossie en est une de situation conflictuelle (Boyer, 1990 ; Kremnitz, 1982 ; Aracil, 1973), dans laquelle deux langues ou deux variétés d'une même langue coexistent sur un même territoire, mais où l'une des deux langues jouit d'un privilège certain par rapport à l'autre (Daoust et Maurais, 1987).

En Acadie, cette ambivalence crève les yeux ; on pourrait presque dire que la langue est à la fois source de tous les enthousiasmes et cause de tous les maux, car si elle constitue un facteur de référence collective certain, elle n'en constitue pas pour autant une référence unique et uniforme. Nous examinerons cette ambivalence dans les rapports entre langue et identité en Acadie du Nouveau-Brunswick de façon générale, pour ensuite l'étudier à travers les médias et à travers les « paroles » étudiantes enregistrées lors d'enquêtes sociolinguistiques réalisées en 1990 dans neuf écoles secondaires du Nouveau-Brunswick et en 1992 à l'Université de Moncton.

## L'AMBIVALENCE LIÉE À LA LANGUE FRANÇAISE

### **Le français, élément rassembleur**

Le français est un signe de distinction tangible, visible, pour ceux qui le parlent par rapport aux « autres » qui possèdent une autre langue ; ces derniers reconnaissent les premiers par leur idiome et celui-ci, en revanche, permet aux membres d'une même communauté de se reconnaître entre eux par l'accent, par l'intonation, par le lexique. Le français – et j'inclus tous les français, le français « standard » et les variétés régionales nombreuses en

Acadie – constitue l'élément premier par lequel s'identifie et se reconnaît la communauté acadienne. La langue rassemble, de par son pouvoir d'unir les « minorités » francophones ce qui leur permet de contrer la pression exercée quotidiennement de substituer à la langue française la langue anglaise. La résistance à l'assimilation est en soi un gage d'unité des Acadiens et des Acadiennes car elle évoque la lutte des ancêtres pour la survie du français et rappelle constamment à la mémoire collective les événements entourant le grand dérangement. Elle est donc un rappel des sources et une incitation à l'action, celle de travailler au développement et à l'épanouissement du français en Acadie.

Les francophones qui choisissent sciemment le français comme langue d'épanouissement individuel ont l'impression de participer à une culture prestigieuse – celle de la mère patrie – et de faire partie de la francophonie mondiale, ce dont ils sont fiers, mais cette identification à la francophonie ne se fait pas sans interrogations souvent douloureuses où l'identité acadienne est au cœur même du malaise.

### **La langue, élément de division**

Pour plusieurs francophones, la langue française se révèle l'élément de division par excellence de la population en Acadie. Élèves assidus et attentifs de l'école de la « bonne entente » entre les deux peuples, qui tint lieu de dogme pour les raisons historiques que l'on sait pendant plus d'un siècle, les Acadiens et les Acadiennes en général acceptent assez mal les conflits et préfèrent le silence à la réplique. Ainsi, la langue divise ceux qui veulent lutter pour son épanouissement et ceux qui préfèrent laisser les choses suivre leur cours. Le combat pour la langue a aussi fini par lasser ceux qui préfèrent une vie sereine et tranquille à une vie caractérisée par la recherche constante de solutions à des problèmes très complexes.

De plus, une partie de la population acadienne (surtout les jeunes) rejette ce qu'elle nomme « l'Acadie ancienne », symbolisée par la mémoire des ancêtres et la notion de fidélité à ses origines. Ces rappels du passé sont ressentis comme un frein retardant l'entrée de l'Acadie dans la modernité. Pour ces jeunes, la fidélité aux

« souvenances » est souvent synonyme de coercition : contrôle de leur choix de musique et interdiction de parler anglais. Ils ont l'impression qu'on leur force la main et, par conséquent, ils résistent à ces tentatives de contrôle.

D'autres encore revendiquent une américanité française et privilégient davantage les rapports avec « l'espace américain » qu'avec « l'esprit français ». Ces derniers s'associent à ceux qui réclament une ouverture planétaire et qui se hérissent contre un nationalisme étroit, prétexte à un repliement sur soi ou à la légitimation de celui-ci.

### **Le français, langue si difficile à manier**

La langue française en Acadie représente pour plusieurs de ses locuteurs et locutrices un élément de souffrance (Yaguello, 1988), ressentie avec plus ou moins d'acuité selon les régions, devant la difficulté de manier la langue maternelle qui paraît tellement plus difficile à maîtriser que la langue anglaise ; c'est peut-être là d'ailleurs une des raisons, parmi d'autres bien sûr, pour lesquelles un certain nombre d'entre eux s'assimilent, puisque, dans l'autre langue, ils n'ont pas à rougir de leurs erreurs, cette dernière n'étant pas leur langue maternelle.

Ainsi, la langue française en Acadie rassemble et divise, et cette dualité manifeste se trouve à la fois dans les opinions véhiculées dans les médias et dans la conscience linguistique des individus.

## **LA DUALITÉ RETRACÉE**

### **Les médias**

Nous avons dépouillé les opinions du lecteur et les éditoriaux du défunt journal *L'Évangéline*<sup>1</sup> pour y étudier les articles portant sur

---

1. *L'Évangéline*, fondé à la fin du siècle dernier, fut le seul quotidien francophone en Acadie pendant près de 100 ans ; il a fermé ses portes en 1982 et fut remplacé par *Le Matin* jusqu'en 1987, puis par *l'Acadie nouvelle*, journal provincial qui constitue le seul quotidien publié aujourd'hui en Acadie.

les attitudes langagières véhiculées à travers les opinions et les éditoriaux de 1955 (année du bicentenaire du grand dérangement) jusqu'en 1968 (année des revendications étudiantes pour l'obtention de services bilingues à Moncton et au gouvernement, après la proclamation de la *Loi sur les langues officielles* au Nouveau-Brunswick) pour tenter d'apporter un éclairage sur certains comportements linguistiques d'aujourd'hui, surtout en ce qui a trait aux représentations et aux attitudes. Nous y avons trouvé des attitudes contradictoires comme la culpabilité et l'idéalisation, le dénigrement de la langue parlée et sa fétichisation. Ces attitudes, apparemment, sont propres aux habitants des régions diglossiques selon les sociolinguistes catalans et occitans ; ces derniers ont analysé et dénoncé les *idéologies diglossiques* qui contribuent, à leur avis, au processus de substitution communément appelé au Canada assimilation (Boyer, 1990). Ici, en Acadie, nous pensons que les attitudes contradictoires et ambivalentes véhiculées par rapport à la langue (et plus précisément à l'égard du vernaculaire acadien) sont le résultat du milieu diglossique certes, mais elles sont aussi tributaires de 200 ans d'histoire assez tragique, années qui ont façonné les mentalités. Quoi qu'il en soit, dans les articles inventoriés, les propos renvoient aux idées divergentes d'un peuple élu (par sa mission de sauvegarder la langue et la foi), mais aussi d'un peuple déchu (condamné à vivre pour un petit pain), d'un peuple courageux qui a réussi à survivre à la Déportation et qui a réussi par la ruse à se reconstruire une nation, mais aussi d'un peuple tiède et neutre qui préfère le non-dit désapprobateur à la confrontation directe.

En 1955, le patriotisme occupe l'avant-plan de plusieurs éditoriaux et la fidélité aux ancêtres sert de motivation à la conservation de la langue :

Ainsi se transmettent d'une génération à l'autre le flambeau du patriotisme et l'amour des ancêtres dont la vie reste un perpétuel exemple de force morale et de foi héroïque (13 janvier 1955).

Héroïque dans sa lutte pour la survivance de la langue française, ce peuple est en même temps culpabilisé lorsqu'il s'agit de trouver des responsables à une situation complexe comme celle de l'assimilation. Ainsi, peut-on lire comme titre d'un éditorial : « C'est à nous la faute s'il n'y a pas plus de français » (21 février 1955) ; et

encore dans un autre éditorial : « nous abdiquons [...] notre caractère français quand nous donnons à nos enfants des noms comme Terence, Sandy, Theresa, Francis, William, Judy, Sheila, Phyllis » (1<sup>er</sup> mars 1955). Dans les années cinquante, on dévalorise le français régional. Si, dans les éditoriaux, l'incitation à « corriger » son vernaculaire est assez subtile et se fait le plus souvent par la promotion des campagnes de « bon langage » qui avaient cours à l'époque, dans certaines lettres de lecteurs, la condamnation du parler acadien est sans rémission et l'on ne fait guère la distinction entre les anglicismes réels et les archaïsmes. Ainsi, peut-on lire dans un texte du mois d'octobre 1955 :

Notre peuple voyage non pas en automobile ou en voiture mais en « char » [...] Nos cultivateurs disent : une « poche de patates », lorsqu'il faudrait dire un sac de pommes de terre. [...] Dans nos maisons, la bouilloire (coquemar) porte le nom de bombe, un seau devient une chaudière, le maïs devient le blé d'Inde.

On pourrait multiplier les exemples. Cette attitude, qui continua jusqu'à la fin des années soixante, lorsque des écrivains et poètes s'insurgèrent contre la condamnation excessive de la langue régionale, a peut-être contribué à accentuer le sentiment d'insécurité linguistique qui prévaut aujourd'hui chez de nombreux Acadiens et Acadiennes et qui les empêche de prendre la parole, convaincus qu'ils sont de mal parler. La non-reconnaissance d'une variété régionale, ou encore son rejet, a sûrement eu des effets plus dévastateurs chez les locuteurs et locutrices français des régions minoritaires que chez des francophones majoritaires chez eux.

Les références exclusives au « français standard » au détriment du vernaculaire commencent à être remises en question par les lecteurs et les lectrices à la fin des années soixante :

Pourquoi ces deux mots « bon français » me font-ils peur ? Ces mots ont un aspect très décourageant pour qui que ce soit en Acadie qui a un talent d'écrivain. Lorsqu'on dit « bon français » quel autre mot que mauvais nous reste-t-il pour décrire l'autre langue qui est parlée par la majorité des Acadiens ? (8 septembre 1967)

Par ailleurs, le discours retrouvé dans *L'Évangéline* des années cinquante et soixante au sujet de la langue est quelque peu troublant par le message ambigu qu'il renvoyait aux gens. Prenons cette

phrase-type tirée d'un des éditoriaux : « Il est vraiment surprenant que, malgré que nous massacrons couramment la plus belle langue du monde, les Canadiens anglais s'intéressent autant et de plus en plus à apprendre le français authentique » (2 octobre 1956). La plus belle langue du monde qui renvoie à la grandeur de la France, au souvenir des ancêtres (idées nobles et grandes), est comparée à la langue parlée par les Acadiens et Acadiennes qui, elle, est mauvaise, honteuse (nous la massacrons), d'où la difficulté de plusieurs de s'identifier à une langue française. S'identifier à quelle langue ? À une langue qu'ils ne parlent plus, semble-t-il, qui ne leur appartient plus ? À leur langue, le vernaculaire, qui est la cible de critiques parfois justifiées – anglicisation du vocabulaire / anglicisation de la syntaxe, etc. – mais souvent injustifiées – rejet d'un vocabulaire régional tout à fait correct (blé d'Inde, chaudière, poche de patates). Il s'ensuit un rapport opaque et trouble entre la population acadienne et sa langue.

Si le discours véhiculé par l'élite dirigeante s'est transformé depuis une vingtaine d'années pour passer de l'incitation à « bien parler » aux revendications politiques en matière de langue, il n'en reste pas moins que l'idéologie dominante des années cinquante et soixante a contribué à façonner les attitudes langagières de l'Acadie moderne.

Pour voir ce qu'il en est aujourd'hui, nous examinerons la situation à travers le discours d'une cinquantaine d'adolescents et d'adolescentes acadiens provenant de trois régions du Nouveau-Brunswick : le Nord-Est, le Sud-Est et le Nord-Ouest. Les propos de ces finissants et finissantes de 17 à 18 ans ont été enregistrés lors d'une enquête sociolinguistique réalisée en 1989. Nous nous pencherons brièvement aussi sur les opinions des étudiants et étudiantes universitaires, propos recueillis en 1992 à l'Université de Moncton lors d'une enquête similaire.

### **L'enquête sociolinguistique**

La population étudiante interrogée (400 sujets à l'écrit et 50 à l'oral) en 1989 a manifesté un profond attachement à la langue

maternelle, pour différentes raisons qui ne sont pas étrangères à celles retrouvées dans les médias étudiés : d'abord l'attachement aux ancêtres et à « une belle langue » y est proclamé dans plusieurs entretiens (Boudreau, 1991), mais une fois l'attachement exprimé, on s'empresse de parler de sa langue française qui, elle, est différente de la « norme », seule référence valable dans leur esprit.

Dans le Nord-Ouest, bien que les Acadiens et les Acadiennes soient majoritaires, la norme semble être le français québécois ; en effet, plusieurs affirment aller à Québec ou à Montréal et trouver beau le parler des Québécois « eux autres tu sais je trouve qui parlent vraiment bien en français pis i sont vraiment moi je trouve qui y ont l'air vraiment fiers de leur langue/ / c'est vraiment super la manière qu'ils parlent/ / je trouve ça vraiment beau » (0308054) ou encore en parlant d'une Québécoise qui vient visiter la région : « y a une femme qui reste là-bas / pis a vient icitte pis a parle français comme / a parle ben / pis a te dit quand tu parles mal » (0307023). Les témoins du Nord-Ouest semblent déprécier leur parler : « Tout le monde parle mal le français au Nouveau-Brunswick » (0309006). Cependant, c'est dans le Sud-Est, région diglossique par excellence, que le dénigrement du vernaculaire atteint son apogée.

Plusieurs adolescents et adolescentes du Sud-Est ont l'impression de parler un très mauvais français, sinon le pire du Canada ; en effet, 47,57 % des témoins ont nommé leur région comme une des régions où l'on parlait le moins bien au Canada. Ils stigmatisent les particularités régionales avec virulence et par le fait même s'auto-évaluent très négativement :

« on parle mal le français là, chiac, on parle comme half anglais half français » (0204002) « c'est tout le temps des mots de travers c'est jamais des mots de bon français [...] on dit on parle le français ben c'est jamais articulé comme z'eux » (0206007) « nous autres on parle un français pas trop correct » (0206006)

Ils parlent beaucoup de l'influence de l'anglais sur leur langue et de la difficulté que cela crée sur le plan de la pensée. Un dédoublement s'installe dans leur esprit provoquant la confusion et la perte de l'idiome désiré au moment opportun où s'insinue alors le mot de la langue majoritaire au lieu du mot recherché. Plusieurs avouent

ressentir un malaise dans ces situations, surtout lorsqu'ils sont en présence de quelqu'un qui parle « autrement ». Leurs propos viennent rejoindre ceux de Claude Esteban, linguiste, issu d'une famille bilingue qui vécut douloureusement sa double identité (sa mère étant française, son père espagnol) ; ce dernier décrit en ces termes ces moments interminables où il recherchait désespérément les mots qui n'arrivaient pas :

... je m'estimais atteint d'une infirmité de l'intelligence où ma responsabilité était engagée et que personne ne venait prendre en charge (1990 : 35)

et encore :

La phrase avait déjà poursuivi sa course dans ma pensée au-delà de ce blanc que j'avais dû combler par un mot qui convenait mal, qui faussait très subtilement le sens de ce que je cherchais à dire (1990 : 17).

En le disant autrement, voici ce qu'affirment des témoins du Sud-Est :

des fois, je l'ai sur le bout de la langue / pis ça veut pas sortir alors j'ai peur de bloquer juste sur l'instant là je recourrai au mot anglais pis après ça plus tard je penserai ah c'est ça, je penserai ça c'était le mot (0105043)

et cet autre :

j'aimerais d'être plus [plys] habile pis les mots me sortent plus [plys] facilement comme t'es assez habitué comme d'avoir des mots à te / lancer dans la tête en anglais pis là / là faut tu penses pis quosse qu'est le mot français pour ça pis [...] ça prend plus [plys] de temps pis ça (0204030)

et encore :

parfois j'ai de la misère à trouver soit la bonne la bonne expression le bon mot au bon moment [...] la plupart du temps / je prendrai / je me servirai d'une expression anglaise (0205006).

Ce dédoublement de la pensée n'est probablement pas étranger au phénomène de « l'identité bilingue » adoptée par de plus en plus de jeunes ; plusieurs se disent « bilingues » et ne veulent absolument pas avoir à choisir entre une identité française ou une identité anglaise : ils participent des deux et en sont fiers ; la plupart de ces derniers ne semblent pas souffrir de cette situation qu'ils considèrent comme un « plus » jusqu'à ce qu'ils aient à réfléchir sur leurs performances linguistiques en français.

Par ailleurs, les témoins du Nord-Est font preuve d'une assurance vis-à-vis de leur parler qui tranche avec les attitudes rencontrées dans les autres régions ; en effet, ceux-ci affirment dans une proportion de 27 % que c'est dans leur région que l'on parle le meilleur français du Canada et, dans une proportion de 90,62 %, ils affirment parler le meilleur français en Acadie (Boudreau et Dubois, 1992). Par contre, ces témoins vont se questionner sur leurs différences lexicales qu'ils attribuent à du « vieux français » :

dans la Péninsule acadienne [...] c'est un vocabulaire qui date de dix-neuf cent / ça fait c'est des mots / qui sont / tu trouveras pas ça dans le dictionnaire mais c'est quand même des mots en français là (0102064).

### **Enquête à l'Université de Moncton**

Dix pour cent des finissants et finissantes de l'Université de Moncton furent interviewés au printemps 1992. L'enquête portait sur les mêmes thèmes, à savoir les représentations langagières et ses effets sur le comportement linguistique. Les résultats provenant de cette source paraissent doublement significatifs :

- 1) d'abord, c'est la première fois dans l'histoire de l'Acadie qu'une importante partie de sa population a accès à l'Université. En effet, depuis 1963, date de la fondation de l'Université, de plus en plus d'Acadiens et d'Acadiennes peuvent obtenir une éducation en français chez eux ;
- 2) l'Université de Moncton reçoit majoritairement des étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick et il paraissait intéressant de voir si la perception du « fait français » était la même au terme de quatre années d'études universitaires qu'à la fin d'un diplôme d'études secondaires. Par ricochet, nous voulions tenter de voir quel rôle jouait l'Université dans la formation d'une identité.

Voici les résultats sommaires qui se dégagent de l'enquête :

- 1) le bilinguisme est valorisé. Les témoins tiennent aux deux langues sans toutefois revendiquer une identité bilingue comme c'était le cas pour plusieurs jeunes ; ils se déclarent francophones sans hésitation ;

- 2) les étudiants et étudiantes manifestent presque tous le désir de travailler en français plus tard, tout en souhaitant, pour la plupart, rester dans la région. Fait intéressant qui montre que dans l'imaginaire collectif acadien le désir fait fi de la réalité objective et contribue peut-être à la transformer, puisque dans les faits, la situation économique, dominée historiquement par les anglophones, est en train de changer. De nombreux diplômés de différentes facultés de l'Université de Moncton se sont en effet lancés en affaires au Nouveau-Brunswick, ce qui devrait à plus ou moins long terme avoir des conséquences concrètes sur la langue du travail ;
- 3) les témoins universitaires pensent que la francophonie se porte bien au Nouveau-Brunswick ; ils regardent l'avenir francophone de la province avec optimisme ;
- 4) l'attitude envers les parlers régionaux a changé. Si nous avons une dévalorisation massive du vernaculaire chez plusieurs témoins des écoles secondaires, nous retrouvons ici une conscience nette des registres de langue avec une appréciation rationnelle des variétés régionales ; on semble vouloir s'approprier une langue française permettant la communication avec tous les francophones, sans pour autant dévaloriser le français de son enfance ou vouloir s'en départir.

L'ambivalence des sentiments par rapport à la (aux) langue(s) semble s'être considérablement atténuée dans les représentations langagières des universitaires, si nous les comparons avec celles des témoins de l'enquête précédente. Cela n'a rien d'étonnant car si, par l'éducation, les Acadiens et Acadiennes en arrivent à démasquer et à comprendre les doubles messages de l'idéologie diglossique (Boyer, 1990) renvoyés par les dirigeants de la société, à l'insu de ces derniers d'ailleurs, ils seront davantage en mesure d'y résister et seront nettement moins enclins à être les victimes du processus d'assimilation propre aux sociétés diglossiques.

\*

\*   \*

Comme les écrivains expriment souvent l'âme d'un peuple, on peut sans doute invoquer la parole de quelques poètes acadiens sur la question de l'identité acadienne pour voir s'il y a corrélation entre nos réflexions et la parole des poètes ; commençons par *Cri de terre* de Raymond LeBlanc écrit en 1972 (p. 41).

## ACADIE

S'il m'est difficile de vous vivre en mon tangage d'horizon  
Gens de mon pays chimère sans frontières et sans avenir  
C'est que je suis trop petit pour vous faire renaître en moi  
Hommes sans visages femmes sans seins  
Enfants sans langage

« Enfants sans langage » vient rejoindre les propos des étudiants du secondaire : « tout le monde parle un petit peu mal ». Les paroles du poète sont l'affirmation d'une volonté de dénonciation de l'absence d'une langue et d'une identité (« hommes sans visages femmes sans seins ») et sont autant de cris de révolte contre la dépossession de soi. Dans la strophe suivante, le refus d'une Acadie passéiste et folklorique est exprimé dans l'espoir d'en arriver à construire une identité à même les rêves et les espoirs des gens.

S'il m'est impossible à cette heure de danser avec vous  
Au rythme d'une gigue à vos chansons de folklore  
Gens de mon pays ne m'en voulez pas  
Je songe à vos illusions et à vos rêves qu'on étouffe

Et LeBlanc termine son poème sur un ton de désespoir qui se veut en même temps cri de révolte contre l'aliénation d'un peuple.

Gens de mon pays  
Sans identité  
Et sans vie

Dans cet autre poème du même recueil, le rapport avec la langue anglaise est explicite ; celle-ci vient rejoindre l'individu dans une des manifestations les plus intimes de l'expression humaine, les jurons.

## JE SUIS ACADIEN

Je jure en anglais tous mes goddams de bâtard  
Et souvent les fuck it me remontent à la gorge  
Avec des Jesus-Christ projetés contre le windshield  
Saignant medium-rare

Si au moins j'avais quelques tabernacles à douze étages  
 Et des hosties toastées  
 Je saurais que je suis québécois  
 Et que je sais me moquer des cathédrales de la peur  
 Je suis acadien je me contente d'imiter le parvenu  
 Avec son chrysler shiné et sa photo dans les journaux

Il envie les Québécois qui savent qui ils sont et qui ont vaincu la peur pour devenir véritablement un peuple, et il termine en disant :

Je suis acadien  
 Ce qui signifie  
 Multiplié fourré dispersé acheté aliéné vendu révolté  
 Homme déchiré vers l'avenir (p. 53)

Presque 20 ans plus tard, les thèmes de la poésie ont radicalement changé ; les poètes acadiens (Herménégilde Chiasson, Serge-Patrice Thibodeau, France Daigle, Dyane Léger, Maurice Raymond) ne parlent à peu près plus de l'identité, comme si celle-ci était chose acquise. Ils abordent les problèmes existentiels de tous et chacun et n'ont de patrie que leurs mots. Seul Gérald Leblanc aborde la question identitaire, mais pour la subvertir :

qu'est-ce que ça veut dire, venir de Moncton ? une langue bigarrée à la rythmique chiac, encore trop proche du feu. la brûlure linguistique. Moncton est une prière américaine, un long cri de coyote dans le désert de cette fin de siècle. Moncton est un mot avant d'être un lieu ou vice versa dans la nuit des choses inquiétantes. Moncton multipiste : on peut répondre fuck ouère et ça change le rythme encore une fois qu'est-ce que ça veut dire *venir de nulle part*? (Leblanc, 1988 : 161)

Cette dernière phrase n'est pas marquée du signe du désespoir comme on pourrait le croire ; en témoigne l'ensemble du recueil qui vient revendiquer une identité multiple aux avenues éclatées et aux « contours de plus en plus flous » pour reprendre l'expression d'Herménégilde Chiasson (1994).

Tout comme le reflètent les écrivains des années 1980 et 1990, nous pensons que la population acadienne du Nouveau-Brunswick évolue vers une prise en charge de sa destinée pour se réapproprier son passé, sa langue, sa culture.

La langue française demeure l'un des moyens privilégiés par lequel passe le sentiment de l'identité acadienne. Cependant les rapports à cette langue demeurent ambigus et souvent ambivalents, ce qui en soi ne comporte pas que des désavantages puisque l'incertitude peut s'avérer bénéfique, en ce qu'elle implique un questionnement continu.

## Bibliographie

- Abou, Selim (1981), *L'identité culturelle, Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Anthropos.
- Aracil, Luis V. (1973), « Bilingualism as a Myth », *Revista I Review Inter-Americana*, 2, 4.
- Bouchard, Chantal (1988), « De la « langue du grand siècle » à la « langue humiliée ». Les Canadiens Français et la langue populaire, 1879-1970 », *Recherches sociographiques*, xxix, 1, p. 7-31.
- Boudreau, Annette (1991), « Les rapports que de jeunes Acadiens et Acadiennes entretiennent avec leur langue et avec la langue », *Égalité*, 30, p. 17-37.
- Boudreau, Annette, et Lise Dubois (1992), « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, 25, 1-2, p. 3-22.
- Bourdieu, Pierre (1980), « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, p. 63-72.
- Bourdieu, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Boyer, Henri (1990), « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques », *Langue française*, 85 (février), p. 102-124.
- Chiasson, Herménégilde (1994), « Trente identités sur un nombre illimité », dans Jocelyn Létourneau (dir.) et Roger Bernard (coll.), *La question identitaire au Canada francophone. Récits, parcours, enjeux, hors-lieux*, Sainte-Foy, PUL (coll. Culture française d'Amérique), p. 267-289.
- Daoust, Denise, et Jacques Maurais (1987), « L'aménagement linguistique », *Politique et aménagement linguistiques*, Paris / Québec, Le Robert / Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec.
- Esteban, Claude (1990), *Le partage des mots*, Paris, Gallimard.
- Hamers, Josiane, et Michel Blanc (1983), *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Kremnitz, Georg (1981), « Du « bilinguisme » au « conflit linguistique » cheminement de termes et de concepts », *Langages*, 61, p. 63-74.
- Labov, William (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Lafont, Robert (1983), « Les performances effectives en situation de diglossie et l'idéologie du locuteur », *Actes du 17<sup>e</sup> congrès international de linguistique et de philologie romane*, Aix-en-Provence, 7, p. 301-306.
- Lafontaine, Dominique (1986), *Le parti pris des mots*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Leblanc, Gérald (1988), *L'extrême frontière*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- LeBlanc, Raymond (1972), *Cri de terre*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- Leclerc, Jacques (1986), *Langue et société*, Laval, Mondia.

Maurais, Jacques (1991), « Le rôle de la langue dans l'identité québécoise », *Mots du Québec*, Pécs (Hongrie) / Vienne (Autriche), Cahiers franco-phones d'Europe Centre-Oriental, 1.

Ninyoles, R.L. (1976), « Idéologies diglossiques et assimilation », H. Giordan et

A. Ricard (dir.), *Diglossie et littérature*, Bordeaux-Talence, Maison des sciences de l'homme.

Yaguello, Marina (1988), *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil (coll. Point Virgule).